

Diplôme Supérieur Comptable – Session 2025

Épreuve : Comptabilité financière

Durée : 4 Heures

- ☞ Document autorisé : Liste des comptes du plan comptable Général de l'OHADA, à l'exclusion de toute autre information.
- ☞ Document remis au candidat : Le sujet comporte sept (07) pages numérotées de 1 à 7 dont 3 documents et une annexe à rendre avec la copie.

Avertissements :

- ☞ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.
- ☞ Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée.
- ☞ Les écritures comptables devront comporter la date, les numéros, les noms des comptes et un libellé.

Présentation du sujet :

La société anonyme THALES, installée à DAKAR, est spécialisée dans l'agro-alimentaire.

Elle possède plusieurs filiales dont les sociétés KAPPA et GAMMA.

Vous intervenez dans le service comptable et financier de la société THALES sous la direction de monsieur CHIMERE YORO WADE qui vous confie trois (03) dossiers indépendants.

Le taux de la TVA est de 18% et le taux de l'impôt sur les sociétés est de 30%.

DOSSIER N°1 : Cadre conceptuel et normalisation (6 points)

DOSSIER N°2 : Techniques comptables approfondies (9 points)

DOSSIER N°3 : Comptabilité des sociétés commerciales (5 points)

Plan du sujet

	Intitulé	Barème	Temps, indicatif
DOSSIER N°1	<u>Cadre conceptuel et normalisation</u> CAS N°1 : Normalisation comptable CAS N°2 : Principes comptables CAS N°3 : Evénements postérieurs à la clôture	6 points	1 heure
DOSSIER N°2	<u>Techniques comptables approfondies</u> CAS N°4 : Opérations en devises (document 1) CAS N°5 : Contrat à long terme CAS N°6 : Restructuration	9 points	2 heures
DOSSIER N°3	<u>Comptabilité des sociétés commerciales</u> CAS N°7 : Assainissement financier et augmentation du capital (documents 2 et 3)	5 points	1 heure
+ 10 minutes pour la lecture du sujet			

BASE DOCUMENTAIRE :

Document 1 : Tableau d'amortissement de l'emprunt en devises

Document 2 : Présentation des capitaux propres la société THALES

Document 3 : Plan de restructuration de la société THALES.

DOSSIER N°1 : Cadre conceptuel et normalisation (6 points)

CAS N°1 : Normalisation comptable (2 points)

M. CHIMERE WADE, directeur financier de la société THALES, vous demande de répondre aux questions suivantes relatives à la normalisation comptable.

✶ Mission :

1. Rappeler la signification des sigles suivants en les présentant : **CNPC, IAASB et IPSASB.**
2. Définir les concepts suivants : cadre conceptuel, valeur actuelle, pertinence partagée et image fidèle.
3. Donner cinq (05) exemples de dérogations aux principes comptables.
4. Quels sont les référentiels comptables applicables dans l'espace OHADA pour l'établissement des comptes personnels et consolidés ?

CAS N°2 : Principes comptables (2 points)

Indiquer pour chacun des événements suivants, quel principe comptable est concerné et sa traduction comptable si possible pour l'exercice N.

N°	Opérations	Principe comptable	Traitement comptable
1	À la date de 31/12/N, le solde débiteur du compte « 5215 Banques en devises » est égal à 6 600 000 F, soit un montant en devises de 12 000 \$ achetés le 10/10/N. Au 31/12/N, 1 \$ vaut 580 FCFA.		
2	La société GAMMA a acquis le 01/04/N un matériel industriel assorti d'une clause de réserve de propriété pour 25 000 000 FHT. Les frais de port et d'installation s'élèvent à 5 000 000 F HT.		
3	Parmi les marchandises en stock figurent des marchandises dont le coût d'achat est de 90 000 000 F et qui dans des conditions normales devraient être vendues 105 000 000 F (mais il faut prévoir des frais de distribution de 7 500 000 F). Les articles sont destinés à être bradés à 80% de leur prix de vente normal au cours du mois de janvier N+1.		
4	La société GAMMA n'avait pas constaté en immobilisations en N-1 la mise en service le 1 ^{er} juillet N-1 d'un atelier de stockage d'un coût estimé de 180 000 000 F, d'une durée d'utilité de 12 ans dont elle avait elle-même assuré la construction. Le procès-verbal de mise en service n'a pas été établi et le service comptable ne s'est rendu compte de cette omission que le 31/12/N, lors d'un inventaire physique des immobilisations. L'impact est jugé significatif par les dirigeants.		

CAS N°3 : Evénements postérieurs à la clôture (2 points)

M. CHIMERE WADE, directeur financier de la société KAPPA, vous demande d'examiner un certain nombre d'opérations intervenues après la clôture de l'exercice N.

La date d'arrêt des comptes de l'exercice N est fixée au 25 mars N+1.

Ces opérations vous sont présentées comme suit :

1 Le 1^{er} février N+1 : vente de stocks de marchandises (acquises en N) :

⇒ marchandises A : estimation du stock : 25 000 000 F ; prix de vente HT : 32 000 000 F ;

⇒ marchandises B : estimation du stock : 40 000 000 F ; prix de vente HT : 34 000 000 F.

2 Le 20 février N+1 : la liquidation judiciaire du client TETA a été clôturée et la décision de justice indique que la créance restera définitivement impayée.

Le client TETA débiteur de 23 600 000 TTC était en liquidation judiciaire depuis N-1.

Une dépréciation de 8 000 000 F avait été constituée à la clôture de l'exercice N-1.

3 Le 20 mars N+1 : retour par un client de marchandises défectueuses livrées en décembre N ; montant HT : 20 000 000 F.

4 Le 31 mars N+1 : connaissance d'un dommage subi par un client en décembre N et provoqué par un produit fabriqué par la société : dommages et intérêts estimés à 15 000 000 F.

➤ Mission :

Pour chacune de ces opérations, analyser si elles doivent être prises en compte dans le bilan et le compte de résultat de l'exercice N et dans l'affirmative présenter les écritures nécessaires au 31/12/N.

DOSSIER N°2 : Techniques comptables approfondies (9 points)

CAS N°4 : Contrat à long terme (2 points)

L'entreprise GAMMA s'est engagée contractuellement à réaliser un tunnel à DAKAR pour le compte de l'Etat du Sénégal. Le contrat signé le 10/02/N prévoit la livraison du bien le 30/11/N+1.

Le résultat à terminaison est estimé avec une fiabilité suffisante.

Les informations nécessaires sont regroupées dans le tableau suivant :

	N	N+1
Chiffre d'affaires total HT	2 500 000 000 F	3 000 000 000 F
Coûts totaux prévisionnels	1 800 000 000 F	2 500 000 000 F
Coûts réels cumulés des travaux engagés	670 000 000 F	2 000 000 000 F
Coûts réels cumulés des travaux engagés et acceptés par le client	540 000 000 F	2 000 000 000 F

Le prix de vente prévisionnel et le coût total prévisionnel sont ré-estimés en fin N+1 en raison d'une hausse importante du coût des matières premières. Le taux de TVA est de 18%.

Les charges engagées ont été correctement comptabilisées.

Des facturations intermédiaires ont eu lieu le 31/10/N pour 800 000 000 F.

Le tunnel est terminé, livré et facturé avec quatre mois de retard soit le 01/04/N+2.

➤ Mission :

Présenter les écritures nécessaires en N dans les livres de la société GAMMA.

CAS N°5 : Opérations en devises (5 points)

Opération 1 : Emprunt libellé en devises (article 56 AUDCIF)

Le 01/04/N, l'entité KAPPA emprunte 300 000 \$ au taux de 4% auprès d'une banque américaine remboursable par 3 annuités constantes.

Les intérêts sont payés le 01/04 de chaque année à partir de N+1.

01/04/N	31/12/N	01/04/N+1	31/12/N+1
1 \$ = 540 F	1 \$ = 570 F	1 \$ = 520 F	1 \$ = 590 F

✎ Mission 1 :

Présenter toutes les écritures nécessaires jusqu'au 31/12/N+1 en appliquant le PCGO.

Document 1 : Tableau de remboursement de l'emprunt en devises

Échéances	Capital restant dû en début	Intérêts 4%	Remboursement du capital	Annuités	Capital restant dû en fin période
01/04/N+1	300 000	12 000	96 104	108 104	203 896
01/04/N+2	203 896	8 156	99 948	108 104	103 948
01/04/N+3	103 948	4 156	103 948	108 104	0

Opération 2 : Reconstitution des écarts de conversion

Au 31/12/N, on extrait du bilan de l'entreprise KAPPA, les soldes suivants :

ACTIF	NET	PASSIF	NET
Ecart de conversion – Actif	50 000 000	Provisions pour perte de change	50 000 000
		Ecart de conversion – Passif	45 000 000

Les ajustements effectués au 31/12/N au titre des créances et dettes libellées en devises (dollar) ont fait apparaître :

- ⇒ des augmentations de créances clients : 20 000 000 F
- ⇒ des diminutions de dettes fournisseurs : (à déterminer)
- ⇒ des diminutions de prêts : (à déterminer)
- ⇒ des augmentations d'emprunts : 35 000 000 F.

✎ Mission 2 : Passer toutes les écritures nécessaires au 31/12/N.

Opération 3 : Vente à terme de devises

Le 25/10/N, la société KAPPA a vendu des produits finis pour 240 000 \$.

A cette date : 1\$ = 580 F. Paiement prévu le 31/01/N+1.

Pour se prémunir contre une éventuelle baisse du dollar, elle a vendu à terme 240 000 \$ le 30/10/N, au cours de 1 \$ = 590 F.

25/10/N	31/10/N	31/12/N	31/01/N+1
1 \$ = 580 F	1 \$ = 590 F	1 \$ = 560 F	1 \$ = 550 F

✎ Mission 3 :

Evaluer et comptabiliser les écritures nécessaires pour les exercices N et N+1.

CAS N°6 : Restructuration (2 points)

La société THALES est une entreprise industrielle à deux activités principales la fabrication de moules en fontes et la fabrication de moules en acier.

L'usine de moules de fonte est située à DIAMNIADIO alors que celle de moules en acier est située à THIES. Un plan de restructuration formalisé a été présenté au Conseil d'administration et au délégué du personnel le 1^{er} décembre N, ce plan précise :

- ⇒ l'activité concernée la fabrication de moules en acier
- ⇒ le site affecté : le site de THIES
- ⇒ le nombre de personnes qui seront licenciées : 20
- ⇒ la date à laquelle le plan sera mis en œuvre : avril N+1
- ⇒ les dépenses qui seront engagées.

On peut ainsi noter que :

- ⇒ le montant des indemnités de licenciements s'élèvera à 140 000 000 F ;
- ⇒ le coût de reconversion du personnel conservé est évalué à 25 000 000 F ;
- ⇒ le coût de déménagement des actifs qui ne seront pas gardés et vendus est évalué à 8 000 000 F ;
- ⇒ le coût de déménagement des actifs qui seront utilisés dans d'autres activités sera de 5 000 000 F ;
- ⇒ la perte prévisionnelle sur la vente des actifs non conservés est de 7 000 000 F ;
- ⇒ les indemnités de contrat de rupture versées aux fournisseurs sont de 12 000 000 F ;
- ⇒ la perte due à la poursuite d'activité jusqu'en avril N+1 est estimée à 60 000 000 F.

✎ Mission :

1. Préciser les conditions d'inscription au passif des coûts de restructuration de la société THALES.
2. Déterminer les coûts qui peuvent être inscrits au passif et passer les écritures nécessaires.

DOSSIER N°3 : Comptabilité des sociétés (5 points)

CAS N°7 : Assainissement financier et augmentation du capital (5 points)

La SA THALES au capital de 20 000 actions de 25 000 F exerce son activité principale dans le domaine de l'agro-alimentaire. Ces dernières années, la concurrence étrangère s'est accrue, et sa situation financière s'est fortement dégradée. Ses capitaux propres au 31/12/N sont présentés dans le document 2. Une restructuration, dont les détails figurent en document 3, est devenue nécessaire.

✎ Mission :

1. Présenter l'enregistrement comptable correspondant à l'affectation du résultat N.
2. Pourquoi la SA THALES doit-elle réduire son capital préalablement à l'augmentation envisagée ?
3. Quel type d'assemblée a-t-on réuni le 15/09/N+1 ? Est-elle obligatoire ?
4. Préciser les conditions de quorum et de majorité de cette assemblée.
5. Après avoir rappelé sa signification, précisez l'intérêt du « coup d'accordéon ».

6. Evaluer et comptabiliser toutes les écritures comptables relatives à la réduction du capital puis à l'augmentation de capital.
7. Expliquer ce qu'il faut entendre par « renonciation aux droits préférentiels de souscription ».
8. Pourquoi un rapport spécial du commissaire aux comptes est-il exigé quant à la suppression du droit préférentiel de souscription ?
9. Déterminer le coût de renonciation de deux façons différentes.
10. Présenter les capitaux propres après mise en œuvre de ces mesures d'assainissement.
La situation est-elle régularisée ?

Document 2 – Capitaux propres de la SA THALES au 31/12/N

Capital social	500 000 000
Réserve légale	20 000 000
Réserve facultative	70 000 000
Report à nouveau débiteur	– 282 000 000
Résultat net : perte	– 78 000 000
Subventions d'investissement	10 000 000
Total capitaux propres	240 000 000

Document 3 – Plan de restructuration de la société THALES

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 10 juin N+1 avait à son ordre du jour l'approbation des comptes l'exercice achevé. Le résultat de l'exercice a été affecté en report à nouveau.

Après réflexion sur les moyens d'améliorer la situation financière, les dirigeants ont décidé de convoquer une assemblée générale pour le 15/09/N+1 afin de statuer sur la réalisation d'un « **coup d'accordéon** ». En effet, la société BETA, l'un des fournisseurs et créanciers, s'est déclarée prête à entrer dans le capital de la SA THALES. Elle a estimé la valeur réelle des actions à **18 000 F l'une**. Les actionnaires, lors de l'assemblée du 15 septembre, ont décidé :

- ⇒ d'une part, **l'apurement des pertes par réduction de la valeur nominale** de l'action à **10 000 F** et pour le reliquat par un prélèvement sur les réserves facultatives ;
- ⇒ et d'autre part, **l'émission de 20 000 actions de numéraire** au profit de la société BETA, au prix d'émission de **14 400 F**, libérées du minimum légal, à laquelle s'ajoute la conversion d'une créance de **72 000 000 F** de cette même société BETA.

Par délibération lors de cette assemblée, et sur rapport du commissaire aux comptes, les actionnaires de la société THALES renoncent à leurs droits préférentiels de souscription au profit de la société BETA.